NOTRE GARANTIE DE SERVICES



Engagements de services

- Tous les biens présentés font l'objet d'un mandat de vente
- Tous les biens présentés font l'objet d'une vérification préalable de l'environnement juridique
- Tous les biens présentés font l'objet de la constitution d'un dossier de mise en vente
- Nous vous accompagnons lors de toutes les visites
- Nous vous aidons à obtenir le meilleur financement
- Nous rédigeons pour vous un avant contrat juridiquement parfait
- Nous vous garantissons le maximum de sécurité pour votre acquisition
- Nous vous accompagnons jusqu'à l'acte notarié

En confiant la vente de votre bien

<mark>à l'Agence de Normandie, vous b</mark>énéficiez de :

- Notre plan de commercialisation
- Nos photos immobilières professionnelles HDR
- Nos plans commerciaux 2D
- Nos visites virtuelles 360°
- La multi-diffusion sur internet
- Nos campagnes ciblées vers des acheteurs actifs
- Notre partenariat avec 6 agences du secteur
- Nos bilans de visites

Garanties de compétences et de professionnalisme

- Compétences reconnues par un diplôme bac+5 ▶
 - Éxpérience professionnelle (depuis 2003)
 - Suivi régulier de formations professionnelles
 - Garantie financière de 120 000 € ▶
- Assurance responsabilité civile professionnelle (2300000€) ▶
- Respect du code d'éthique et de déontologie de la FNAIM
- Carte professionnelle délivrée par la CCI Portes de Normandie

HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires TTC	A la charge de
forfait de 1 500 € TTC	vendeur
forfait de 3 500 € TTC	vendeur
forfait de 5 000 € TTC	vendeur
5 % du prix de vente + 1 500 € TTC	vendeur
forfait de 100 € TTC	bailleur
8 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire) 8 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire)	bailleur locataire
3 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire) 3 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire)	bailleur locataire
120 € TTC	
	forfait de 1 500 € TTC forfait de 3 500 € TTC forfait de 5 000 € TTC 5 % du prix de vente + 1 500 € TTC forfait de 100 € TTC 8 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire) 8 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire) 3 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire) 3 € TTC/m² (plafond fixé par voie réglementaire)

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

Les honoraires de location sont plafonnés à un mois de loyer hors charges.

En cas de vente en inter-cabinet, c'est le barème du titulaire du mandat qui s'applique.

www.agence-de-normandie.com

ROPERS VERHOEVEN IMMOBILIER • SARL au capital de 5 000 € • RCS Bernay 451 752 596 • APE 6831Z • Carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce » n°6841 délivrée par la CCI Portes de Normandie • Garantie financière 120 000 € par GALIAN, 89 rue la Boétie, 75008 Paris • Compte séquestre Crédit Agricole Normandie Seine n°57956391000 • Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement immatriculé à l'ORIAS n°13004514